

Mise en ligne : 9 août 2014.
Dernière modification : 14 octobre 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

LE BUNGALOW DE BA-NGOI OU BANGHOÏ (CAMRANH)

N° spécial.
LE PORT DE CAM-RANH
par A. GAGNY
(*Les Annales coloniales*, 16 juillet 1914)



Coll. Olivier Galand
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf
Hôtel de Banghoï

Les bungalows d'Annam
(*Les Annales coloniales*, 17 juillet 1925)

Les bungalows ou hôtels à passagers du sud Annam vont s'améliorer. [...]
À Banghoï, l'Hôtel du Chemin de fer va également disparaître pour faire place à un bungalow ou maison de passagers. Les immeubles de l'hôtel de Banghoï ont été mis en vente le 1^{er} juin dernier à la résidence de Nhatrang. Il a été fait à la même date un appel d'offres pour la gérance du bungalow de Banghoï pour un an ou trois ans.

Banghoï est une station balnéaire agréable, calme, où bon nombre de Saïonnais vont se reposer chaque année. A proximité de Nhatrang, avec le train venant tous les jours de Saïgon et du Sud-Annam, Banghoï est appelé à devenir la plage des gens fatigués et des promeneurs lorsque, dans quelques mois, la route Phanri-Phanrang sera

terminée : on pourra chasser en auto sur toute la route de Saïgon-Phanrang-Banghoï sera alors le rendez-vous des chasseurs, des amateurs de sports, auto, canotage, chasse et aussi des gourmands et des gourmets, amateurs de coquillages et de bon poisson.

ANNAM

La région de Nhatrang dévastée par un typhon
(*Les Annales coloniales*, 23 décembre 1926)

[...] À Banghoï, le sinistre, se prolongea de 3 heures à 7 h. 1/2. Le vent, d'une violence inouïe, emporta tout sur son passage.

Toute la toiture du nouvel hôtel (environ 600 mètres carrés) fut enlevée. Les bâtiments des Messageries furent aussi très éprouvés. Telle était la violence du cyclone que les tôles de ces bâtiments n'ont pu être retrouvées.

Le pourtour de la gendarmerie a été arraché et dispersé.

Le village des pêcheurs a été totalement soufflé. On a perdu tout espoir de remettre la main sur les barques de ces malheureux.

On a à déplorer quelques victimes parmi la population indigène. Du côté des Européens, quelques-uns ont été blessés.

Des scènes d'affolement se produisirent.

La toiture de la maison de M. Ducrou ayant été arrachée, la famille Ducrou voulut sortir, pour éviter la chute certaine des poutres qui restaient encore. Un violent courant d'air se produisit juste à ce moment. M^{lle} Ducrou, âgée de 15 ans, prise dans un énorme tourbillon, fut transportée à 50 mètres de là.

Les dégâts matériels ont été considérables.

ANNAM

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 juillet 1926)

Le 5 juin, on a vendu à Nhatrang l'hôtel-restaurant de Banghoï, mis à prix à 5.000 piastres.

Cam-ranh

Un meurtre commis en Annam par deux marins du « Primauguet »
(*L'Écho annamite*, 16 juillet 1927)

Lors de l'escale du *Primauguet* à Cam-ranh, deux marins de ce croiseur, Magouët et Fontagnié, ont commis un meurtre sur la personne d'un cantonnier annamite du nom de Nguyen van tranh. Voici en quelles circonstances.

Ayant obtenu la permission de descendre à terre, Magouët et Fontagnié se promenaient à Ba-ngoi [autre nom de Cam-ranh], non sans se livrer à de nombreuses libations, lorsqu'ils firent la connaissance de Nguyen van Tranh. Celui-ci les emmena chez lui, où il leur offrit un repas plantureux arrosé de copieuses rasades. A cinq heures et demie, tous trois sortirent bras dessus bras dessous, les meilleurs amis du monde. Que se passa-t-il entre les deux marins et le cantonnier ? On ne sait. Toujours est-il que l'indigène fut brusquement assailli et laissé pour mort avec sept blessures dont deux fort graves.

Prévenu, le gendarme Cuet Rochet se rendit sur les lieux et, après avoir recueilli quelques renseignements indispensables, il se lança sur les traces des deux criminels.

Les deux marins s'étaient tranquillement dirigés, sous l'averse, vers le bungalow où, dès l'entrée, l'un s'était affalé de tout son long sous la véranda pour cuver son ivresse tandis que l'autre, juché sur une table, mangeait comme un ogre.

Arrêtés et reconduits à bord du *Primauguet*, nos deux lascars faillirent être échappés par leurs camarades indignés, qui leur reprochaient, à juste titre de ternir, par leur crime le bon renom de l'équipage du croiseur.

Magouët est seul, paraît-il, l'auteur du crime. Fontagnié s'était contenté d'assister au drame avec l'inconscience de l'ivrogne.

Une indemnité a été accordée par le commandant du *Primauguet* à la famille de la victime.

Générosité

(*Le Merle mandarin*, hebdomadaire satirique, 30 novembre 1928)

M. Héral ¹, gérant du bungalow de Bangoï, de passage à Saïgon où il était venu faire quelques achats, quitte sa chambre d'hôtel en oubliant sous l'oreiller son portefeuille contenant environ 1.000 piastres en billets de banque.

Le boy, en faisant la chambre, trouve le portefeuille qu'il remet au propriétaire de l'hôtel.

Pour récompenser cet acte d'honnêteté, M. Héral, qui croyait avoir perdu définitivement son argent, rentre en possession de son bien et fait don de cinq piastres au boy.

CAM-RANH

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 30 novembre 1933)

.....
Pour tripler en quelques semaines les moyens postaux de la Colonie, décupler les possibilités d'un afflux de visiteurs, que faut-il ?

M. Cucherousset nous répond :

Essentiellement réparer l'appontement, y construire un abri pour les voyageurs, réparer le petit hôtel de Banghoï : coût 30.000 \$

SAÏGON

(*L'Avenir du Tonkin*, 27 août 1934)

L'affaire douanière de Banghoï. — L'instruction de cette affaire va entrer dans une phase décisive, M. le juge d'instruction Ty entendra en effet, la semaine prochaine, non seulement M. Borel, inspecteur des Délégations judiciaires, sur les résultats de son enquête, mais encore M. Stouffe, chef de M. Nadal à Nhatrang et M. Héral, gérant du bungalow de Banghoï. Les inculpés seront également entendus et confrontés.

¹ Probablement G. Héral, ancien propriétaire à Saïgon du Café de la musique et du théâtre, rue Paul-Blanchy, puis du Saïgon-Palace ancienne manière, bd Charner.

COCHINCHINE

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 4 septembre 1934)

L'affaire douanière de Ba-Ngoi à l'instruction — L'affaire douanière de Ba-Ngoi est en pleine phase d'instruction. Depuis 48 heures, M. Ty, le distingué juge d'instruction, ne fait qu'interroger des témoins ou les confronter avec les inculpés.

Le fait marquant de la journée d'hier a été l'audition du chef des deux douaniers inculpés dans l'affaire. M. Rivette, inspecteur des D. et R. du Sud Annam, a passé toute la matinée de 8 heures à midi 35 dans le cabinet de M. Ty et il est revenu l'après midi encore. M. Nadal a confirmé ses déclarations écrites, à savoir qu'il avait accepté la transaction proposée par Do-Phu Ward mais qu'il n'avait pas encore touché la somme promise. Quant à M. Brossé, il ne se départit pas de sa ligne de conduite, il maintient ce qu'il a toujours dit, à savoir qu'il ne sait rien de l'affaire et qu'il n'a pas touché d'argent.

Mais Du Phu-Ward proteste : « J'ai bel et bien versé 4 000 piastres », insiste-t-il.

M. Hérald [Héral], propriétaire du bungalow de Ba-Ngoi, que tous les Saïgonnais connaissent, a été également entendu.
